



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC



FREDON NPdC

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

- Acarien rouge : faibles populations locales et stables
- Cécidomyie des feuilles de pommier : présence faible et stable
- Cécidomyie des feuilles de poirier : présence locale
- Psylle du poirier : populations sous contrôle
- Pucerons : migration du cendré terminée
- Carpacapse : émergence de la seconde génération dans les secteurs les plus précoces, Conditions moyennement favorables aux accouplements, Éclosions légèrement retardées, G2 débutée en région
- Eulia : vol modéré en région
- Capua : vol ponctuel et localisé
- Pandemis : vol localisé de faible ampleur à suivre
- Petite tordeuse des fruits : baisse des captures, dégâts en parcelles en augmentation
- Sésie du pommier : légère augmentation des captures en Flandre Maritime
- Cossus-cossus : captures faibles dans les Flandres
- Zeuzère : captures de nouveau en hausse
- Autres lépidoptères en bref

Pathologies

- Oïdium : fin de cycle
- Tavelure : niveaux de contaminations stables

Noyaux : Prunes - Cerises

- Carpacapse de la prune : augmentation généralisée des captures
- Mouche de la cerise : faible vol stable

Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Pépins : Pommes - Poires

RAVAGEURS

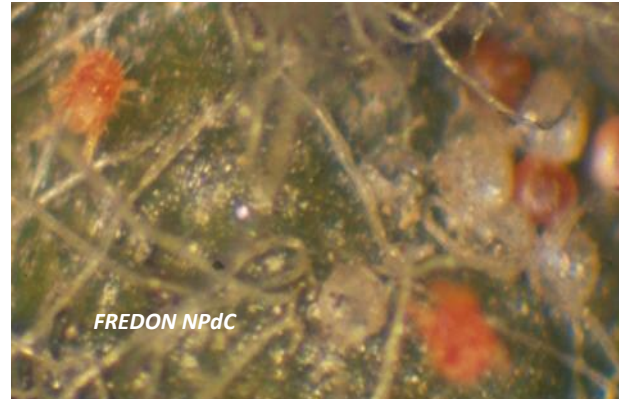
Acariens rouges

Seules de très faibles populations d'acarien rouge ont été observées localement au cours de la semaine dernière, à l'instar du secteur de Flandre Intérieure où des niveaux de 0,5% en moyenne de feuilles occupées, par au moins une forme mobile, ont été comptabilisés.

Sur les autres secteurs, comme sur celui du Neslois, aucune population d'acarien rouge n'a été observée.

Les populations d'acarien prédateur ont également été très faiblement comptabilisées au cours de la semaine dernière sur l'ensemble des secteurs.

Le suivi doit impérativement tenir compte de la présence des phytoséides pour son analyse de risque.

Seuil de nuisibilité :

Sur base des comptages sur feuillage à raison de 100 feuilles réparties sur tous les étages foliaires
50% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en absence de phytoséides
80% de feuilles occupées par au moins une forme mobile en présence de phytoséides

Cécidomyies des feuilles de pommier

Le ravageur n'a pas fait l'objet de nouveau signalement au cours de la semaine dernière.

En revanche, il est toujours présent en région sur le secteur de l'Arrageois et absent de celui du Neslois.

Les enroulements et la coloration rouge des feuilles sont le résultat de l'action toxique de la salive rejetée par les larves du ravageur, lui permettant de consommer le contenu des cellules de la feuille. Le limbe deviendra alors cassant.

Plusieurs générations vont se succéder durant la saison.

*Cécidomyie des feuilles du poirier*

Aucun nouveau signalement n'a été fait au cours de la semaine dernière en région. Dans les secteurs où la présence du ravageur

était déjà faiblement avérée, le niveau de colonisation a eu tendance à diminuer, comme sur l'Arrageois (0,05% de pousses touchées).

Les symptômes sont comparables à ceux visibles sur pommier à savoir des enroulements.

Les enroulements de feuilles contiennent les larves. Celles-ci sont de couleur blanchâtre et sont peu mobiles. Elles se retrouvent toujours dans les très jeunes feuilles encore enroulées.

Plusieurs vols se succéderont également sur poirier.

Psylles du poirier



Situation en parcelles

La situation a été très calme au cours de la semaine dernière concernant le ravageur. En effet, aucune population (adulte, larve ou œuf) n'a été décelée sur la période sur les secteurs de l'Arrageois ou du Neslois qui ont fait l'objet d'observations.



Adulte de psylle

Éléments de biologie

Les psylles sont des petits hémiptères dont l'allure générale de l'adulte est semblable à celle d'une cigale. Ses ailes sont transparentes et se positionnent en forme de toit au repos. Les psylles mesurent 2,5mm et sont de couleur sombre.



Larves de psylle

La larve de psylle possède des yeux rouges visibles avant même son éclosion. 5 stades larvaires sont observables et se distinguent par leur coloration. D'un jaune-clair aux deux premiers stades, les deux derniers sont d'une couleur brune, alors qu'un jaune plus sombre caractérisera le 3ème.



Œufs de psylle

Les œufs caractéristiques sont de forme allongée (0,3 mm de long), de coloration jaune claire et fixés au végétal par un pédoncule.

Nuisibilité

Les psylles engendrent plusieurs types de dégâts. Certains sont le fruit du comportement nutritionnel de l'insecte, qui opère des piqûres sur les pousses, engendrant une diminution de la conduction de sève et la cicatrisation du bois. Ces dégâts sont l'œuvre des adultes et des formes larvaires.

Des dégâts indirects sont également à mettre au compte des psylles, qui produisent un miellat que l'on retrouvera sur les feuilles et les jeunes pousses ainsi que sur les fruits. Ces sécrétions sont un milieu favorable au développement d'un complexe de champignons appelé fumagine.

Matérialisée par des plaques noirâtres, la fumagine a pour effet de réduire la photosynthèse, provoquant ainsi la chute des feuilles et bourgeons, tout en réduisant l'induction florale. Enfin et surtout, elle engendre la non commercialisation des fruits.

Enfin, il faut noter que les psylles sont des vecteurs du pear declin qui peut engendrer des dépérissements conséquents sur jeunes vergers.

Analyse de risque

Les niveaux d'occupation sont faibles en ce qui concerne les formes adultes et larvaires. Un suivi fréquent doit être maintenu.

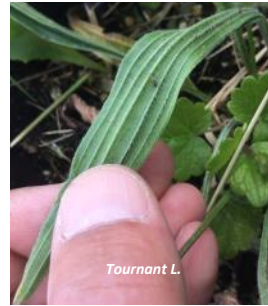
Une des causes les plus importantes de la pullulation du psylle du poirier est la destruction de ses prédateurs naturels. À ce titre, il faut compter les syrphes, chrysopes, mirides et anthocorides, dont l'action est primordiale durant l'été.

Seuil de nuisibilité :

Printemps été : 10% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses
Automne hiver : 40% de pousses colonisées par au moins une forme mobile (adulte ou larve) /100 pousses

Pucerons

Puceron cendré : quelques rares colonies ont encore été observées très localement au cours de la semaine dernière en Thiérache. Sur les autres secteurs, le ravageur n'est plus présent sur pommier mais a migré sur son hôte secondaire, le plantain.



Puceron cendré sur plantain lancéolé



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré

Puceron lanigère : les populations de puceron lanigère sont sous contrôle, malgré une très légère augmentation des populations notamment sur le secteur de Flandre Intérieure.

Aphelinus mali, a encore été observé dans de nombreux secteurs de la région, comme en Flandres Intérieure et Maritime, l'Arrageois.



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



FREDON NPdC



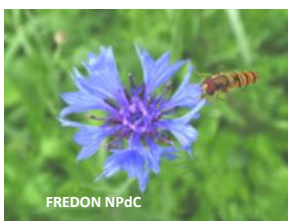
FREDON NPdC



FREDON NPdC

Adulte, œuf et larve de Chrysope

Adulte de syrphé



FREDON NPdC

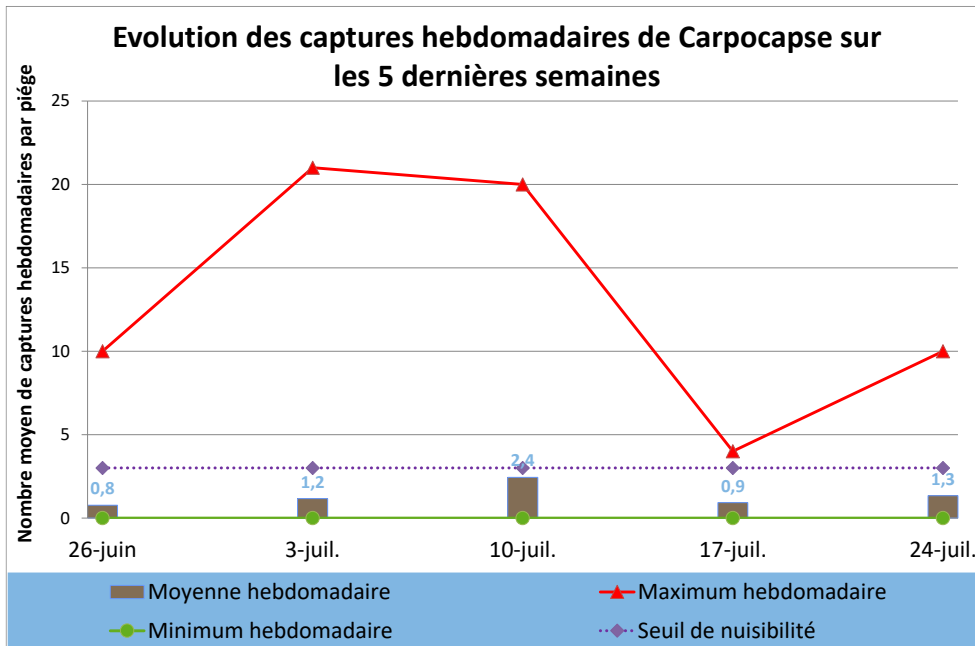
	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	17-juil.	24-juil.	Tendance /S-1	17-juil.	24-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	0,0	↘	1,0	1,5	↗
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		0,0				
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0					
Abbevillois (80-62)				0,3		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)					0,0	
Thiérache (59-02)	0,0	0,1	↗		0,1	
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	2,0			3,0	2,0	↘
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Carpocapse



Vol des adultes

Une légère augmentation des captures moyennes régionales a été enregistrée au cours de la semaine dernière, s'établissant à 1,3 papillon pour la période.

Néanmoins, cette augmentation des populations n'a été ressentie que sur certains secteurs comme le Laonnois et le Beauvaisis, où les niveaux de captures ont dépassé le seuil de nuisibilité à l'hectare sur la période.

Dans une moindre mesure, sans dépasser le seuil de nuisibilité, les captures ont également été à la hausse en Thiérache et dans le Montreuillois.

Sur les autres secteurs du réseau, les niveaux de captures ont été à la baisse ou nuls.

Cette dynamique de population semble donc toujours conforme avec une fin de vol de première génération et l'émergence de la seconde dans les secteurs enregistrant une nette augmentation des captures (St Quentinnois, Laonnois, Beauvaisis). Voir tableau page 8).

Pour toutes les parcelles, un suivi fréquent des pièges reste impératif actuellement afin de déceler toute reprise d'activité, synonyme de seconde génération.

Evolution des captures hebdomadaires de Carpocapse	18-juil.	25-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,5	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	4,0	0,0	↘
Abbevilleois (80-62)	0,8	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	2,0		
Amiénois (80)	2,5	2,0	↘
Thiérache (59-02)	1,3	2,0	↗
Pays de Bray (80-60)	1,0	1,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)		3,0	
Laonnois (02)	0,0	5,0	↗
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		3,5	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

Au cours de la semaine dernière, les conditions climatiques ont été moyennement propices aux accouplements du ravageur. Sur la plupart des secteurs, les possibilités ont été interrompues ponctuellement par une hygrométrie trop faible.

L'absence de précipitation a également favorisée le dépôt des œufs le cas échéant au cours des épisodes chauds.



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	17/07/2017	18/07/2017	19/07/2017	20/07/2017	21/07/2017	22/07/2017	23/07/2017
Flandre Maritime (59)							
Flandre Intérieure (59-62)							
Lille Sud (59)							
Montreuillois (62)							
La Bassée (59)							
Hainaut (59)							
Abbevillois (80-62)							
Arrageois (62)							
Cambrasis (59)							
Avesnois (59)							
Amiénois (80)							
Thiérache (59-02)							
Pays de Bray (80-60)							
Neslois (80-60-02)							
St Quentinnois (02)							
Laonnois (02)							
Montdidérien (80-60)							
Beauvaisis (60)							
Soissonnais (60-02)							
Senlisien (60)							
Omois (02)							

Seuils de nuisibilité :

Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant 2 jours consécutifs.



Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

La baisse des températures, enregistrée au cours de la semaine dernière, a légèrement retardé les éclosions de larves, issues des pontes prises en référence, initialement prévues pour la fin de semaine passée. Celles-ci s'opèrent actuellement sur la plupart des secteurs (voir tableau ci-dessous).

Plusieurs périodes d'éclosions ont été enregistrées, dont la prochaine période prise en référence est prévue pour le 31 juillet - 1 août selon les secteurs, correspondant aux accouplements des 16 et 17 juillet.

Ces résultats sont donc à confronter à vos piégeages à ces dates, afin de vous assurer de bien dépasser les seuils de nuisibilité à ces dates (voire si un vol était déjà effectif sur vos parcelles).

 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves	 FREDON NPdC	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil	Amiénois (80)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	16-juil	au	17-juil.	01-août						
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août						
Flandre Intérieure (59-62)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Thiérache (59-02)	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
Lille Sud (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Pays de Bray (80-60)	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	16-juil	au	17-juil.	01-août
					du		22-juil	au	23-juil.	05-août	
Montreuillois (62)	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil	Neslois (80-60-02)	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	01-août		du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
La Bassée (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	St Quentinnois (02)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	22-juil	au	23-juil.	04-août
Hainaut (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Laonnois (02)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
					du		16-juil	au	17-juil.	01-août	
					du		22-juil	au	23-juil.	04-août	
Abbevillois (80-62)	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil	Montdidérien (80-60)	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	01-août		du	16-juil	au	17-juil.	01-août
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	22-juil	au	23-juil.	05-août
Arrageois (62)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Beauvaisis (60)	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	16-juil	au	17-juil.	01-août
					du		22-juil	au	23-juil.	04-août	
Cambrais (59)	du	16-juil	au	17-juil.	01-août	Soissonnais (60-02)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	16-juil	au	17-juil.	01-août
							du	22-juil	au	23-juil.	04-août
Avesnois (59)	du	09-juil	au	10-juil.	23-juil	Senlisien (60)	du	09-juil	au	10-juil.	22-juil
	du	16-juil	au	17-juil.	01-août		du	16-juil	au	17-juil.	31-juil
	du	22-juil	au	23-juil.	05-août		du	22-juil	au	23-juil.	04-août
Avortement potentiel = durée d'incubation supérieure à 20 jours considérée comme létale selon la littérature Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	09-juil	au	10-juil.	21-juil
							du	16-juil	au	17-juil.	01-août
							du	22-juil	au	23-juil.	04-août

Carpocapse (suite et fin)**Modélisation et prévisions**

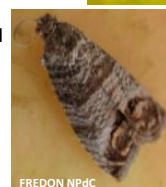
Selon la modélisation, le vol de première génération est désormais terminé sur l'ensemble des secteurs à l'exception de la Flandre Intérieure et du Pays de Bray. Dans ces secteurs, le vol devrait se parachever d'ici la fin du mois de juillet—début août.

Les éclosions de larves sont quant à elles, en moyenne à l'échelle du réseau, à 93% variant de 82 à 98% de larves sortie d'œuf pour cette génération.

Il est impératif de suivre attentivement les pièges en parcelles car l'émergence du vol de seconde génération aurait toujours selon la modélisation débuté dans les secteurs les plus précoces, ce que les premiers relevés de captures semblent confirmer.

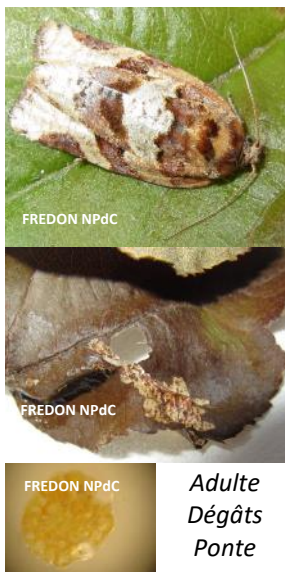


Toujours pour ces secteurs, les premières éclosions devraient avoir lieu au début du mois d'août.

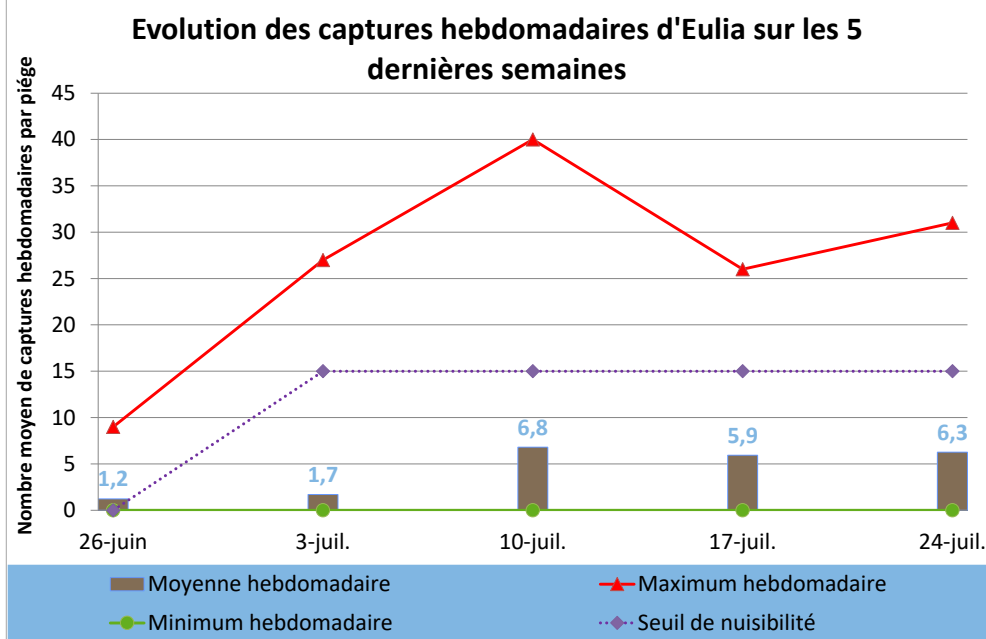


Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	100%	94%	18-juil	28-juil	11-août
Flandre Intérieure (59-62)	97%	82%	01-août	12-août	26-août
Lille Sud (59)	100%	96%	15-juil	23-juil	08-août
Montreuillois (62)	100%	92%	20-juil	29-juil	14-août
La Bassée (59)	100%	94%	17-juil	27-juil	11-août
Hainaut (59)	100%	97%	14-juil	23-juil	06-août
Abbevillois (80-62)	100%	93%	19-juil	29-juil	12-août
Arrageois (62)	100%	91%	21-juil	01-août	16-août
Cambrasis (59)	100%	97%	13-juil	21-juil	05-août
Avesnois (59)	100%	98%	10-juil	19-juil	04-août
Amiénois (80)	100%	92%	19-juil	29-juil	14-août
Thiérache (59-02)	100%	95%	17-juil	24-juil	07-août
Pays de Bray (80-60)	98%	83%	31-juil	10-août	25-août
Neslois (80-60-02)	100%	94%	16-juil	26-juil	08-août
St Quentinnois (02)	100%	96%	14-juil	22-juil	05-août
Laonnois (02)	100%	97%	12-juil	19-juil	04-août
Montdidérien (80-60)	100%	94%	17-juil	26-juil	09-août
Beauvaisis (60)	100%	96%	13-juil	22-juil	05-août
Soissonnais (60-02)	100%	88%	25-juil	05-août	18-août
Senlisien (60)	100%	94%	17-juil	28-juil	12-août
Omois (02)	100%	96%	13-juil	22-juil	05-août

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Le vol de seconde génération tend difficilement à se généraliser à l'ensemble du territoire. Une légère augmentation des populations a cependant été enregistrée au cours de la semaine dernière. Néanmoins, les niveaux de captures restent relativement peu supérieurs au seuil de nuisibilité, même dans les secteurs les plus sensibles de la région.

Analyses des risques,

Il est essentiel de maintenir un suivi fréquent des pièges, car il semble qu'il sera difficile de déceler un véritable pic d'activité du ravageur pour ce vol de seconde génération. Les moissons étant déjà bien avancées, les niveaux de captures en région n'ont pas reflété cette période cruciale bien visible habituellement en région pour ce ravageur.

Pour le moment, aucun signalement de dégât imputable au ravageur n'a été constaté.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	18-juil.	25-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	17,5	17,5	↔
Flandre Intérieure (59-62)	6,3	15,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	26,0	5,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrais (59)			
Avesnois (59)	23,0		
Amiénois (80)	9,5	4,0	↘
Thiérache (59-02)	4,6	0,8	↘
Pays de Bray (80-60)	3,0	15,0	↗
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		19,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)		4,0	
Omois (02)			

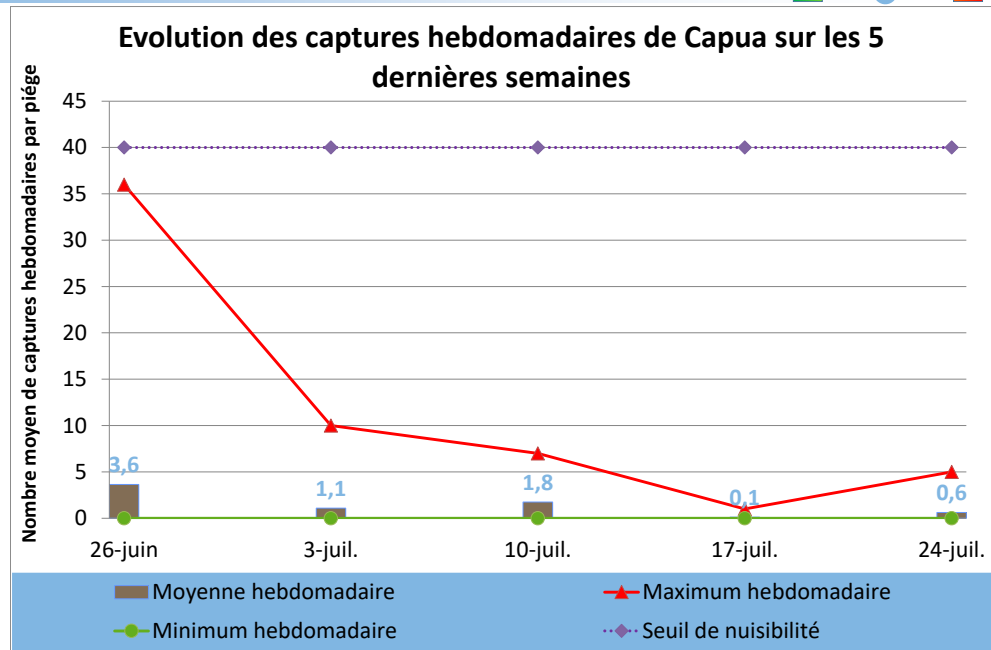
Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol.

Capua



Adulte



Etat des lieux en parcelle,

Au cours de la semaine dernière, un seul secteur (Flandre Maritime) a enregistré la présence du ravageur.

Analyses des risques,

En définitive, les niveaux de captures ont été quasiment nuls sur l'ensemble des parcelles. Aucun dépassement de seuil n'est à signaler pour la période, même sur la Flandre Maritime qui a enregistré le vol le plus fort.

Il convient de maintenir une surveillance des pièges, particulièrement dans les parcelles avec un historique.

En parcelles sensibles, aucun nouveau signalement de dégât n'a été enregistré au cours de la semaine dernière.

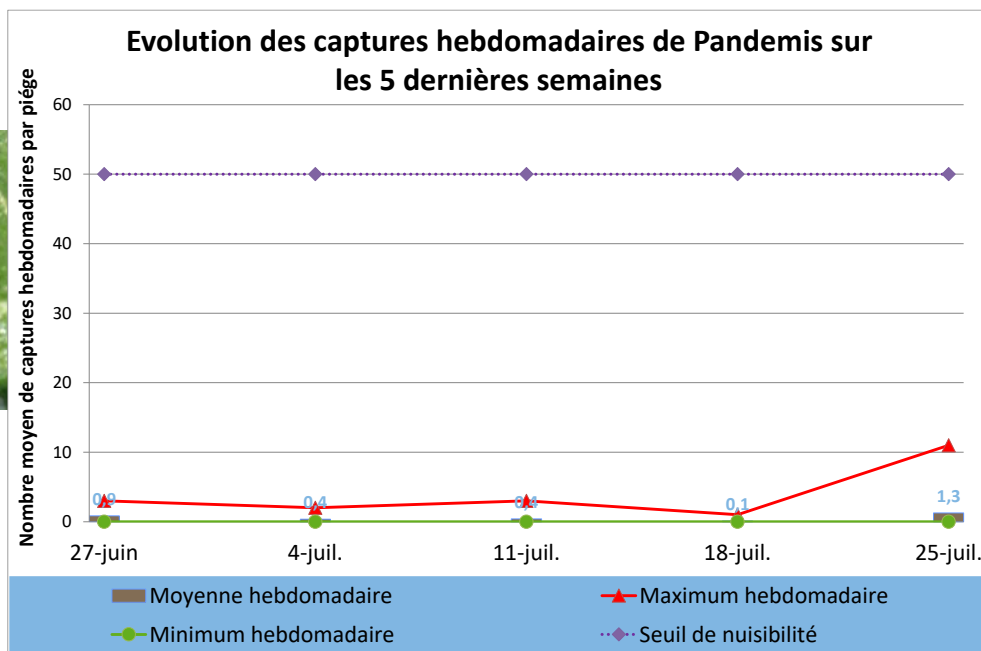
Evolution des captures hebdomadaires de Capua	17-juil.	24-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	5,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	1,0	0,0	↘
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :
40 captures sur une durée de 7 jours

Pandemis



Adultes



Etat des lieux en parcelle,

Le secteur de la Thiérache a été enclin à un vol significatif du ravageur au cours de la semaine passée. Les niveaux de captures n’ont cependant pas dépassé le seuil de nuisibilité pour le moment. Le secteur du Pays de Bray a été dans une bien moindre mesure le second concerné par la présence du ravageur au cours de la semaine dernière.

Aucun dégât n’est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n’est observé, mais il convient de suivre l’évolution des captures sur la Thiérache (voire sur le Pays de Bray), afin d’opérer un cumul des captures sur les 18 jours consécutifs afin d’évaluer le franchissement ou non du seuil de nuisibilité.

Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	18-juil.	25-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	0,0	0,0	↔
Thiérache (59-02)	0,0	11,0	↗
Pays de Bray (80-60)	0,0	3,0	↗
Neslois (80-60-02)	1,0	0,0	↘
St Quentinois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

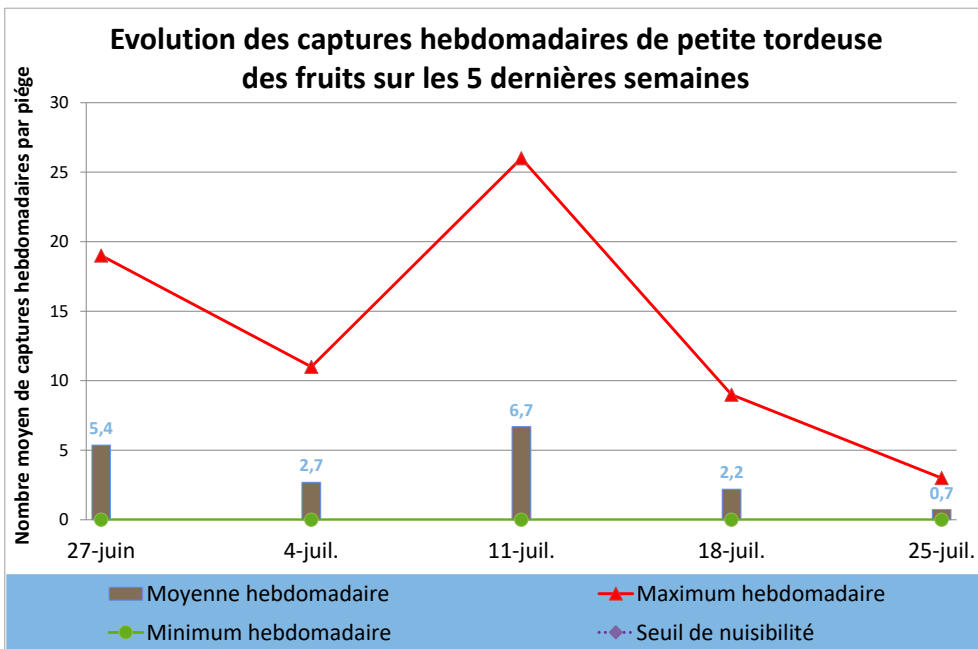
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de captures enregistrées au cours de la semaine dernière ont été en baisse sur l'ensemble du territoire.

Seul le secteur de La Bassée a observé une augmentation toute symbolique sur la même période.

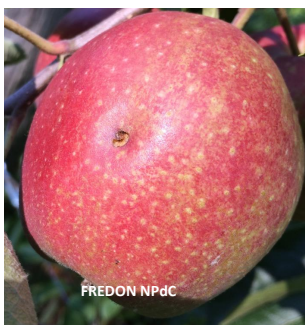
En revanche, les signalements de dégâts ont été en augmentation au cours de la semaine passée. Ceux-ci ont été enregistrés dans le Montreuillois, en Thiérache et sur le secteur de La Bassée, pouvant aller jusque 3% de fruits touchés.

Analyses des risques,

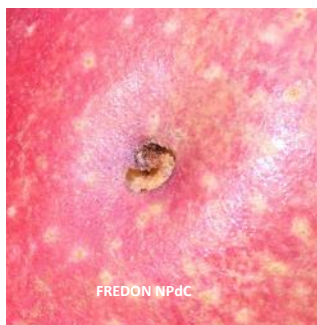
Il convient d'observer attentivement les parcelles actuellement, car de nombreuses sorties de larves s'opèrent actuellement. Il convient de quantifier ces attaques.

Attention à ne pas confondre les dégâts du ravageur avec ceux du carpocapse.

Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	18-juil.	25-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0	1,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)	0,0	3,0	↗
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0		
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)	1,0	0,0	↘
Thiérache (59-02)	3,3	0,8	↘
Pays de Bray (80-60)	5,0	0,0	↘
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	5,0	2,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			



FREDON NPdC

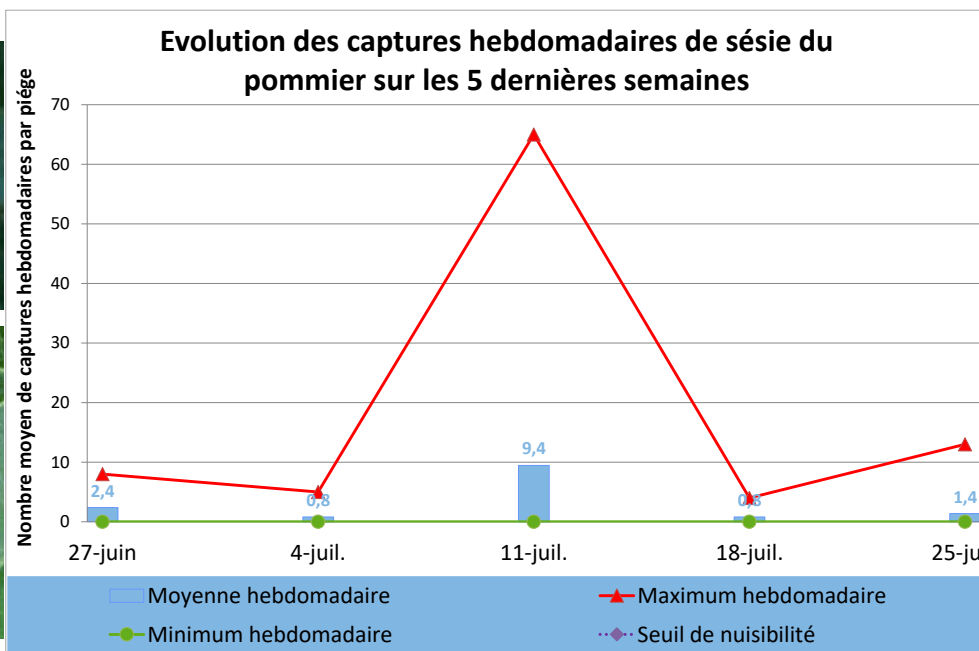


FREDON NPdC

Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

Sésie du pommier



Etat des lieux en parcelle,

Une légère augmentation des captures moyennes régionales hebdomadaires a été enregistrée au cours de la semaine dernière. Elle reflète surtout le retour de signalements de captures sur la Flandre Maritime.

Sur les autres secteurs, aucune capture significative n'a été enregistrée sur la période de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Il est nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

Le piégeage alimentaire, s'il n'a pas encore été mis en place à ce jour doit impérativement l'être dans les parcelles sensibles.

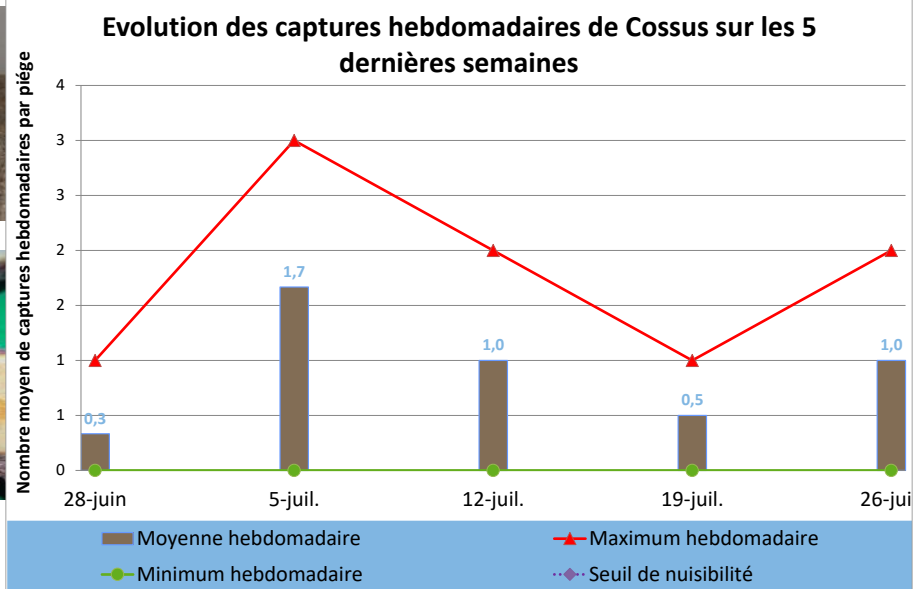
Pensez au renouvellement du contenu des pièges ponctuellement, pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade (*essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne*).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	18-juil.	25-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		6,5	
Flandre Intérieure (59-62)	3,0	0,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	4,0		
Amiénois (80)	1,0		
Thiérache (59-02)	0,0	0,7	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnais (60-02)	0,0	0,0	↔
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus

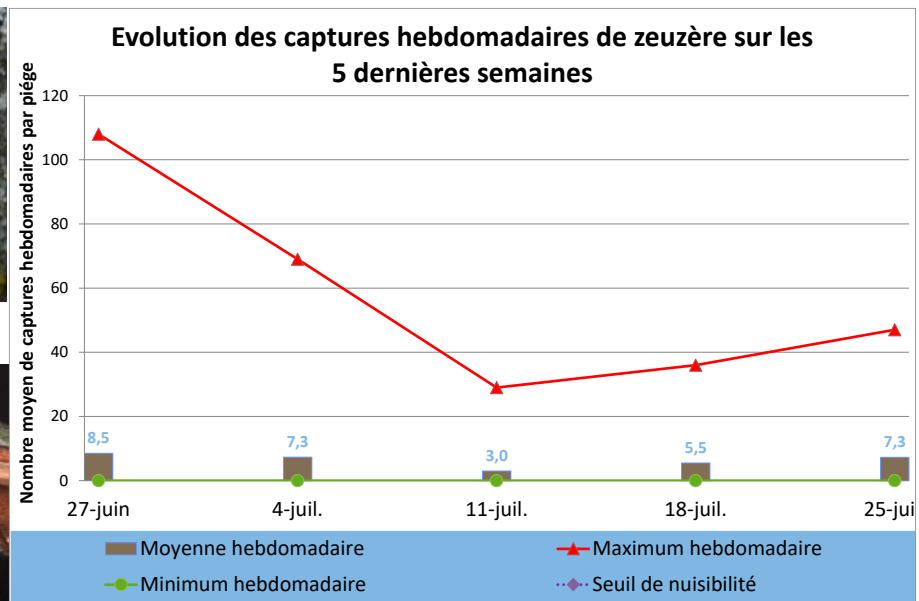


Le ravageur reste bien présent sur la région avec des niveaux de captures en légère hausse. Le ravageur reste localisé sur les Flandres.

Zeuzère



Adulte



Le ravageur a été de nouveau en augmentation sur de nombreux secteurs de la région. Des niveaux de populations relativement importants ont été enregistrés sur le Neslois ou l'Abbevillois, voire la Thiérache.

Seuil de nuisibilité :
10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine, le renouvellement des pièges à :

1 capua est à prévoir.

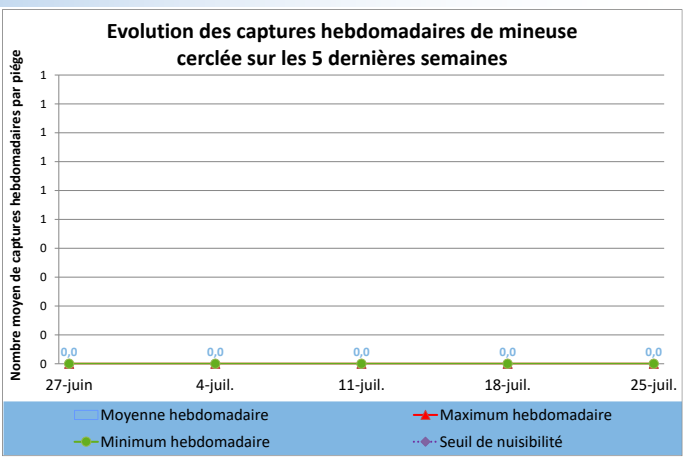
De même, l'installation de bandes pièges cartonnées contre le carpocapse des pommes et des poires peut d'ores et déjà s'envisager.



Autres lépidoptères en bref,

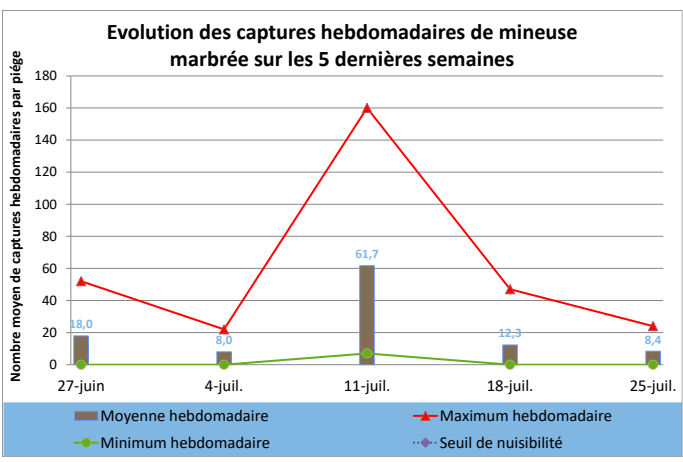
Mineuse cerclée

Situation calme avec aucune capture régionalement.



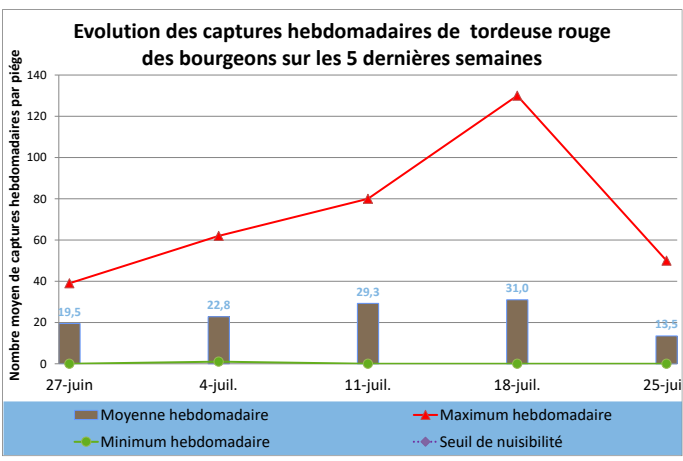
Mineuse marbrée

La troisième période d'activité majeure du ravageur est désormais bien terminée dans la plupart des secteurs. Les niveaux de population ont été relativement faibles et les captures limitées aux secteurs les plus sensibles comme la Thiérache.



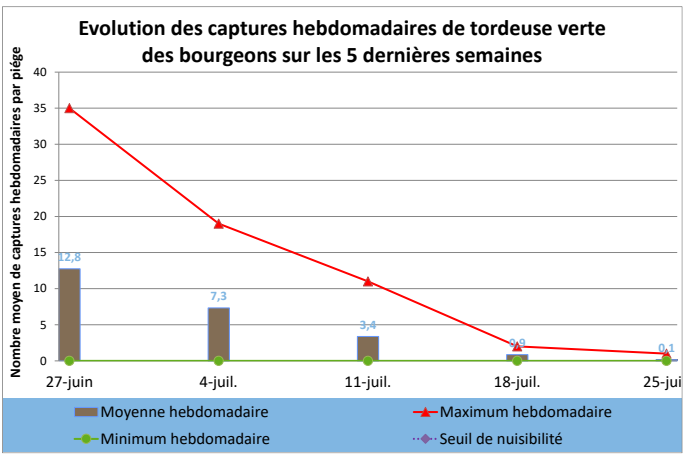
Tordeuse rouge des bourgeons

Des résultats complémentaires issus du réseau ont permis d'observer, en définitive, un pic d'activité plus intense, il y a quinze jours, contrairement aux premières conclusions faisables à l'époque. Au cours de la semaine dernière, cette forte activité semble avoir été nettement moins importante.



Tordeuse verte des bourgeons

La fin du vol du ravageur sur la région se confirme avec une nouvelle baisse des captures au cours de la semaine dernière. Tous les secteurs concernés par le vol du ravageur ont constaté cette diminution à l'exception de celui de la Thiérache où une très faible augmentation a été observée.



Pathologies

Oïdium

Etat des lieux en parcelle,

Le cycle de contaminations par la maladie touche à sa fin en région. Les niveaux de contaminations ont été à la baisse au cours de la semaine dernière dans les secteurs où des symptômes de la maladie étaient encore visibles.

Analyses des risques,

Aucun secteur n'est, à ce jour, enclin à un dépassement de seuil.

Gestion des risques,

La mise en œuvre des mesures prophylactiques actuellement limite l'inoculum primaire pour l'an prochain au sein du verger.

	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	17-juil.	24-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,5	
Flandre Intérieure (59-62)	4,0	2,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)		0,0	
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)	3,0		
Thiérache (59-02)	0,3	0,0	↘
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)	2,0		
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Tavelure



Etat des lieux en parcelle,

Les niveaux de contaminations sur feuilles et sur fruits ont été relativement stables au cours de la semaine dernière sur l'ensemble de la région. Les secteurs de l'Amiénois et du Soissonnais restent les plus « sensibles » à la maladie.

Analyses des risques,

Les sorties de taches sont désormais terminées pour l'ensemble des contaminations primaires sur l'ensemble de la région.

Gestion des risques,

L'absence de taches permet de lever la vigilance concernant la maladie.

En revanche, si des taches sont présentes en parcelles, la campagne tavelure devra se poursuivre jusqu'à la récolte et avant chaque épisode pluvieux.



	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	17-juil.	24-juil.	Tendance /S-1	17-juil.	24-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0			0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)		2,0			0,0	
La Bassée (59)						
Hainaut (59)				30,0		
Abbevillois (80-62)	2,0			2,0		
Arrageois (62)	0,0	0,0	↘	0,0	0,0	↗
Cambrais (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)	1,0	1,0	↔	2,0	2,0	↔
Thiérache (59-02)	1,0	0,0	↘	0,0	0,0	↔
Pays de Bray (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)		1,0			0,1	
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)	5,0	5,0	↔	6,0	2,0	↘
Senlisien (60)						
Omois (02)						

Noyaux : Prunes - Cerises

Carpocapse de la prune

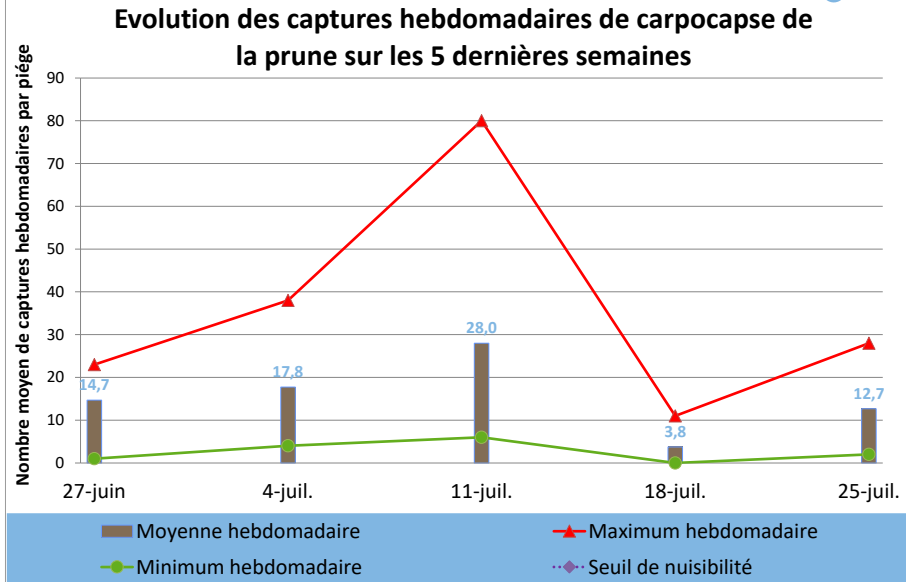


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	18-juil.	25-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)			
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	4,0	8,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrasis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	11,0	28,0	↗
Pays de Bray (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	2,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle.

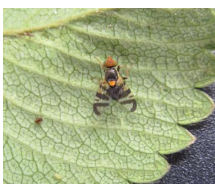
Une reprise d'activité du ravageur a été décelée sur l'ensemble du territoire de production au cours de la semaine dernière. Le secteur de la Thiérache a été principalement témoin de ce regain de présence.

Analyses des risques.

Les conditions sont toujours favorables aux accouplements et pontes du ravageur. Attention à l'approche de la maturité de certaines variétés comme les mirabelles aux dégâts que peuvent engendrer les larves du ravageur sur les fruits.

La mouche de la cerise

Etat des lieux en parcelle,



Mouche de la cerise au stade adulte
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

La situation a été de nouveau calme et stable au cours de la semaine dernière, avec une très légère augmentation des captures.

Attention, au cycle du ravageur qui se reporte toujours préférentiellement sur les variétés au stade de maturité en phase avec son cycle et donc sur les variétés plus tardives désormais.



Mouche de la cerise au stade larvaire
(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Analyses des risques,

La période reste toujours à risque actuellement. Les conditions sont favorables à l'émergence des adultes et aux pontes. Les incubations sont également favorisées par les fortes températures actuelles.

Attention au report des attaques sur les variétés un peu plus tardives désormais.

Éléments de biologie et de reconnaissance

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

Les mouches ont actuellement émergé et volent. Les premiers œufs sont pondus 1 à 2 semaines après le début du vol. La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir. Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se

nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

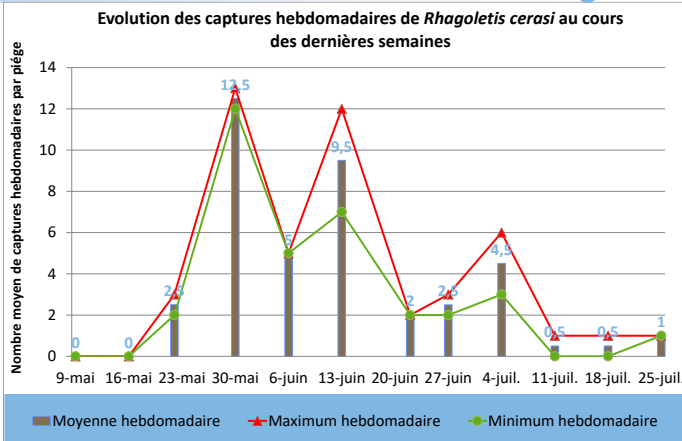
Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

Gestion des risques,

L'entretien des pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® est impératif, (renouvellement de la glue, nettoyage des surfaces engluées...).

Ces derniers permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Une récolte des fruits plus fréquente est également à envisager.



Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ⊗ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Bulletins-de-sante-du-vegetal-BSV>
- ⊗ <http://www.agriculture-npdc.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ⊗ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais - co-animateur Picardie des filières pommes et poires : François Hanquart FREDON Picardie.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, Techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Jean Pierre Pardoux - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Nord-Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Nord-Pas-de-Calais-Picardie et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France